



Païement d'une pension alimentaire après un divorce

Par **Loudg**, le **22/02/2010** à **01:25**

Bonjour,
je suis actuellement marié, je vis en Espagne, j'y suis en expatriation. Cela fait 1 ans et demi que ma femme est rentrée en France pour essayé de monter sa propre boîte.
Je lui paye son loyer et nous avons mis une partie de nos économies (8000€) dans sa société.

Cela fait 1 ans maintenant qu'elle a décidé que nous étions séparé et elle l'a dit à tout notre entourage. Pendant ce temps là, je subviens à tous ces besoins et elle ne gagne pas d'argent avec sa société. Je lui paye son indépendance.

Nous sommes marié depuis 5ans, nous n'avons pas d'enfant et nous n'avons pas de biens immobilier. Je gagne 3000€ et ma femme touche un petit chômage (600€)

Ma question est: Si je demande le divorce, devrais-je lui verser une pension alimentaire?